



Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE

Circonscription de Blaye

M. Kessas Pierre
I.E.N. Blaye

7 rue Urbain Albouy
33392 Blaye cedex

Secrétariat :
Mme Minutolo Béatrice

Téléphone
05 57 42 62 53
mél
ce.0331445s@ac-bordeaux.fr

Conseil d'Ecole

Ecole primaire : Prignac et Marcamps

Commune: Prignac et Marcamps

Conseil d'école du: 13 novembre 2017
Compte rendu du: 15 novembre 2017

Présents :

- **Enseignants** : Mesdames Tocco , Laucher, Chaillat , Lacoste, Luby-Dit-Lagrille , Favroul, André
- **Parents d'élèves** : Mme Roberti , Mme Berenguer, M. Hermelin, M.Lefèvre, Mme Bréant , M.Laveuf (suppléant), Mme Callet (suppléante), Mme Droit (suppléante)
- **Représentant(s) de la mairie** : M.Gaillard (Maire), Mme Goguery
- **D.D.E.N.** : Mme Benoist Martine
- **ATSEM** : Mme David, Mme Fradet-Rivalleau
- **Excusé(e)s** :
- **I.E.N.** : M. Kessas
- **Enseignants** : Mme Chevalarias

Ordre du jour

I – La vie de l'école

- Les résultats des élections des parents d'élèves
- Règlement intérieur
- Le bilan financier de la coopérative scolaire
- Les projets, manifestations et sorties scolaires

II – L'organisation de l'école

- Scolarité : l'équipe, l'organisation des classes, les effectifs actuels et prévisionnels, la liaison école-collège, le projet d'école
- Bilan de la rentrée scolaire 2017-2018

III – La sécurité et l'hygiène

- Exercice d'évacuation incendie
- Exercice PPMS

IV – Les travaux

V – Les questions des parents

PROCES VERBAL

Après les salutations d'usage, Mme André présente les excuses de Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale puis excuse l'absence de Mme Chevalarias puis ouverture de la séance.

I – La vie de l'école

- Les résultats des Elections des parents d'élèves

Les élections de représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 13 octobre. Voici la liste des représentants de parents d'élèves pour l'année 2017-2018. Nous remercions les nouveaux parents qui se sont présentés à l'élection et nous leur souhaitons la bienvenue ainsi que les anciens parents délégués qui ont souhaité se présenter à nouveau, pour leur engagement. La liste des parents d'élèves est une liste non constituée en association

Représentants des parents d'élèves (titulaires)	Mme Roberti	parentsdelevesdeprignac@outlook.fr
	Mme Berenguer	
	M.Hermelin	
	M.Lefèvre	
	Mme Bréant	
Représentants des parents d'élèves (suppléants)	M.Laveuf	
	Mme Callet	
	Mme Darthial	
	Mme Droit	
	Mme Fouchet	

Les résultats des élections sont affichés sur les tableaux extérieurs.

Informations sur la participation au vote : 10 sièges à pourvoir / 187 inscrits / 119 votants (dont la majorité par correspondance) / 17 bulletins blancs et nuls (1) / 102 suffrages exprimés, **soit 63,64% de participation.**

Pour finir, nous remercions la mairie de nous avoir fourni le matériel de vote nécessaire au bon déroulement des élections ainsi que les parents qui ont aidé à la préparation des enveloppes et qui ont tenu le bureau de vote.

M.Laveuf intervient concernant l'affichage des informations sur le panneau extérieur. M.Laveuf explique qu'il faudrait afficher les informations dans le panneau d'affichage vitré et ainsi enlever l'ancienne liste des parents d'élèves élus. Mme André répond que les clefs pour ouvrir le panneau vitré n'ont pas été trouvées.

➤ Le vote du règlement intérieur

Mme André rappelle que la proposition du règlement intérieur a été envoyée par mail le 06/11/17. Toutefois, Mme André précise que deux points ont changé :

- **Partie 2, concernant l'école élémentaire** : Le point « *Pour les élèves désirant arriver ou quitter l'école par leurs propres moyens, les parents devront fournir une autorisation écrite à la directrice de l'école.* » a été supprimé. De ce fait, la fin de la partie 2 a été complétée par « *Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent. Pour les enfants qui arrivent ou quittent l'école par leurs propres moyens, il est recommandé d'en informer les enseignants.* »
- **Partie 11, goûter et collation** : Le point 11.2 « *Toutefois, si un élève n'a pas eu le temps de prendre son petit déjeuner le matin, il pourra manger un goûter fourni par sa famille juste avant d'entrer en classe, avant 8h45 et pas au-delà.* » a été enlevé et remplacé par le point 11.4 complété « *Néanmoins et conformément aux recommandations ministérielles, à la récréation du matin, un jus de fruits, une compote, un fruit ou un laitage seront tolérés notamment pour les élèves n'ayant pas pris un petit-déjeuner.* »
- Mme André demande s'il y a des remarques ou des points à discuter pour ajout ? M.Laveuf intervient concernant l'autorisation ou non de ramener des jeux de la maison. Après discussion, il est décidé de rajouter, en point 12.5 : « *Il est interdit de ramener des jeux de la maison. Seuls les élastiques et les cordes à sauter sont autorisés.* »
Suite à cela, le règlement intérieur est voté et approuvé.

➤ Bilan financier de la coopérative scolaire

Mme André laisse la parole à Mme Chaillat et Mme Laucher qui sont les trésorières de la coopérative scolaire. Mme Chaillat, précise que la coopérative scolaire n'est pas gérée par une association mais par les enseignants. Des donations financières sont reversées par l'association des parents d'élèves « les

petits Mammouths », Celle-ci a donné 1000 euros en juin pour faire la sortie de fin d'année et 900 euros en ce début d'année (novembre).

Mme Chaillat explique que les 4 600 euros restant sont partagés entre chaque classe. Toutes les classes bénéficient de 500 euros sauf la classe des PS/MS qui bénéficie de 800euros. Il a été décidé par l'équipe enseignante, d'allouer un montant plus important pour la classe des PS/MS au vu de l'effectif qui nécessite, par exemple pour des sorties scolaires, deux bus.

➤ Projets, manifestations et sorties scolaires

- **Les projets :**

Concours Défis Maths organisé par l'Académie de Nancy-Metz: Toutes les classes

Elevages : Papillon (PS/MS), Coccinelles (CP/CE2, CM1/CM2), Grillons (CE1/CM1, GS/CP)

Correspondance : CP/CE2, CE1/CM1, CM1/CM2

Projet Nathan (Ecriture) : CP/CE2

Livres en Citadelle : Classe CM1/CM2 rencontre d'un illustrateur le 8/12/17 de 13h40 à 14h40.

La ronde des arts : exposition prévue au cours de la dernière semaine d'école.

Blog « Toute mon année »

« Tout en cirque » : CP/CE2

- **Les manifestations :**

1) Calendriers : Les photos des calendriers seront réalisées le 15/11/17 matin

2) Le marché de Noël aura lieu le vendredi 22/12 à 16h30 à l'école.

3) Les photographies de classes auront lieu au cours de la période 4

4) Le carnaval aura lieu le mercredi 28 février.

5) Fête des gens que l'on aime : le vendredi 25/05. Réalisation de deux objets.

6) Vente de chocolats Noël et Pâques

7) Vente de fleurs : au cours du mois d'Avril

8) Kermesse : le 22/06 (si pluie le 29/06)

Toutes les classes ont participé à la semaine du goût, divers ateliers ont été mis en place. En élémentaire, le thème choisi était « les légumes oubliés » et en maternelle « les fruits ». Nous remercions les parents qui ont participé à la mise en œuvre des ateliers. Des photographies ont été postées sur le blog de l'école.

- **Les sorties scolaires**

- Bibliothèque municipale : Chaque classe s'y rend une fois par période. Une nouvelle convention est signée entre l'école, les enseignantes et l'association « Plaisir de Lire », présidée par Mme Béteille. Nous remercions d'une part les bénévoles de cette association qui permettent aux élèves de l'école de se rendre à la bibliothèque et d'autre part Monsieur le Maire qui met gracieusement à disposition de l'école le bus municipal.

Prochaines dates :

- PS / MS 06/12 de 10h15 à 11h15
- GS/CP 06/12 de 9h à 10h
- CP/CE2 05/12 de 14h15 à 15h30
- CE1/CM1 07/12 de 14h15 à 15h30
- CM1/CM2 08/12 de 9h 30 à 10h30

- Spectacle cirque /danse : le 20/12 les classes de PS/MS et GS/CP, iront au champ de foire, pour un spectacle. Mme André laisse la parole à Mme Tocco qui explique le thème du spectacle.

II - L'organisation de l'école

- **Scolarité** : équipe, répartition des classes, effectifs actuels et prévisionnels, liaison école-collège

1) Equipe

Mesdames Chaillat, Laucher sont à 80%. Mme Favroul effectue leur complément. Mme Luby – Dit- Lagrille effectue la décharge de Mme André, les lundis et un mercredi sur 4. Mme Chevalarias, enseignante remplaçante (titulaire brigade) est rattachée à notre école. Mme Lambert est remplacée par Mme Tocco, titulaire brigade.

2) Répartition, effectifs

<i>Enseignante</i>	<i>Classe</i>	<i>Effectifs actuels</i>
Mme Tocco Mme Lambert	PS/MS	30 élèves: 17 PS et 13 MS
Mme Laucher	GS/CP	21 élèves : 16 GS et 5 CP
Mme Chaillat	CP/CE2	23 élèves : 11 CP et 12 CE2
Mme Lacoste	CE1/CM1	27 élèves : 22 CE1 et 5 CM1
Mme André	CM1/CM2	27 élèves : 11 CM1 et 16 CM2

Cette année l'école compte à ce jour, 128 élèves.

3) Effectifs prévisionnels

15 PS, 17 MS, 13 GS, 16 CP, 16 CE1, 22 CE2, 12 CM1, 16 CM2
Total de 127 élèves.

M.Lefèvre souhaiterait connaître le nombre d'enfants n'étant pas de la commune et qui sont scolarisés à l'école. Mme André et l'équipe enseignante n'ayant pas de réponse précise à apporter, M.Lefèvre demande à M.Le Maire qui répond ne pas en avoir connaissance.

- 4) Liaison école collège : Suite à la réunion du 16/10/17 concernant la liaison école-collège. Durant cette réunion, il a été dit que des groupes de travail seraient mis en place au cours de l'année afin de travailler sur des thématiques et des programmations communes. Ainsi, une continuité des apprentissages sera effective. De plus, ces rencontres permettront aux enseignants de CM d'avoir un regard sur les méthodes de travail utilisées aux collèges. De ce fait, ils pourront commencer à les utiliser.

5) Le projet d'école

Le projet d'école réseau qui a été mis en place l'an dernier est donc poursuivi cette année état donné qu'il a été élaboré pour une période de 4 ans. Pour rappel, ce projet d'école réseau couvre l'ensemble de la scolarité obligatoire.

Voici les trois axes principaux qu'il comporte :

- **Axe n°1** : Accompagner le développement des compétences de tous les élèves au service de son parcours.
- **Axe n°2** : Développer le parcours artistique et culturel de chaque élève et renforcer l'ouverture sur le monde.
- **Axe n°3** : Développer des actions de formation et une mutualisation des pratiques autour de problématiques partagées.

L'équipe pédagogique a mis à jour le projet d'école et a décidé de travailler l'axe n°1 et 2 .

Concernant l'axe 1, les enseignantes vont travailler particulièrement l'objectif suivant :

-1.1 Renforcer la prise en compte des démarches d'apprentissage des élèves pour favoriser la maîtrise du socle commun de connaissances, compétences et culture et développer la capacité à raisonner. Les projets « défi Maths » et les élevages vont permettre de travailler cet objectif.

Concernant l'axe n°2 : les enseignantes vont travailler plus particulièrement les objectifs suivants :

- 2.1 : Mettre en œuvre le parcours EAC (Education artistique et culturelle) diversifié et harmonisé, en poursuivant l'utilisation de la fiche de suivi durant la scolarité primaire , de la PS au CM2, permettant de couvrir les différents arts tout au long de la scolarité.
- 2.2 : Construire des projets éducatifs au service de l'ambition culturelle avec les partenaires :

Cet objectif concerne Mme Chaillat qui participe au projet « Tout en cirque » en partenariat avec le département. Durant l'année, les élèves iront voir deux spectacles de cirque, (un le soir le 15/03 et un durant le temps scolaire, le 30.05). Entre décembre et avril, un artiste circassien appartenant à une compagnie interviendra pendant 6 heures au cours desquelles les élèves réaliseront un spectacle de cirque qui sera présenté au champ de foire et devant les classes. Une petite participation financière sera demandée aux parents.

Mmes TOCCO et Mme LAUCHER, se rendront à un spectacle de cirque. Mme ANDRE laisse la parole Mme TOCCO.

- 2.3 : Développer des actions qui contribuent à un climat scolaire favorable à la réussite de chacun. Pour cela, toute l'école participe à la ronde des arts, à la sortie bibliothèque et au blog de l'école. Notons, que lors du Conseil d'école n°3, le blog de l'école était reporté jusqu'aux vacances de Toussaint. La fréquentation du blog par les familles étant active, l'équipe enseignante a décidé de le poursuivre. Pour finir, cet objectif est également travailler en classe de CM1/CM2 , avec le projet livres en citadelle.

➤ Bilan de la rentrée 2017 – 2018

Les réunions de rentrée se sont bien déroulées. Ces réunions permettent une première rencontre avec le professeur et limitent les RDV pour de simples explications sur le déroulement de la classe.

La période 1 a été un peu compliquée pour la classe des PS/MS. Ce début de période 2, s'avère plus paisible, les élèves ont pris leurs marques et commencent à se familiariser au déroulement de la classe.

Le climat dans les différentes classes est bon.

Le Livret Scolaire Unique seront rendus trois fois dans l'année, à chaque trimestre. Les carnets de suivi (maternelle) seront rendus 2 fois dans l'année. Le premier bulletin sera donné le jeudi ou le vendredi de la sortie ainsi que les carnets de suivi.

III – La sécurité et l'hygiène

➤ Exercice d'évacuation incendie

Le 9/10 dernier, toute l'école a participé à un exercice d'évacuation incendie. Les enseignants, les élèves et le personnel municipal se sont rendus aux endroits prévus en 1'15 (élémentaire) et 1' pour la maternelle. L'exercice a été réussi.

Deux autres exercices seront réalisés.

➤ Exercice PPMS:

Un exercice PPMS « attentat – intrusion » a été réalisé le mercredi 08 novembre. Le scénario retenu pour cet exercice était l'intrusion d'un individu dans le parking enseignant. La sonnerie marquant la fin de la récréation venait de sonner, les élèves étaient rangés devant leur classe. Côté maternelle, les élèves se préparent à sortir en récréation. L'individu s'apprêtait à enjamber la grille du portail élémentaire. Le confinement avait été choisi. Chaque classe s'est rendue aux différents points de confinement prévus. L'exercice s'est bien déroulé. Toutes les classes ont entendu le signal (nouvelles cornes de brume) sauf la classe des Ps/Ms. Il est donc nécessaire de réaliser le signal côté élémentaire et maternelle.

Des fiches réflexes seront élaborées en conseil des maîtres pour chaque scénario. Deux autres exercices PPMS seront réalisés.

M.Laveuf intervient afin de demander s'il serait possible de participer à un exercice PPMS en tant qu'observateur. Mme André répond que les parents d'élèves élus seront invités à un exercice PPMS, en tant qu'observateur et qu'ils recevront une invitation.

IV – Les travaux

1) Les travaux réalisés

Fonctionnalité des pièces :

- des armoires ont été achetées et placées à côté du bureau de direction afin d'y stocker le matériel pédagogique. De ce fait, la douche (côté maternelle) a pu être débarrassée des produits d'entretien et des appareils ménagers. Le matériel pédagogique présent dans les armoires de la buanderie a donc été enlevé. Ainsi, les produits d'entretien et le matériel de nettoyage sont stockés exclusivement dans la buanderie.
- Dorénavant, l'accès extérieur (côté cour) de la buanderie est fermé. Les élèves de maternelle arrivant en bus passent par la salle des maîtres pour rejoindre leurs classes respectives.
- ✚ Des panneaux de signalétique « point de rassemblement » ont été placés aux endroits indiqués pour l'exercice incendie.
- ✚ Le bac à sable de la cour maternelle a été enlevé
- ✚ La sortie de secours de la classe n°5 du bâtiment 1 a été débloquée et réparée
- ✚ Mise en place du visiophone pour la garderie.
- ✚ Sonnerie a été réparée et a été réglée à la bonne heure.
- ✚ Alarme incendie du bâtiment 4 (Cavignac/Dojo) a été réparée. Elle est donc audible.

Pour finir :

- les mallettes de secours ont été réapprovisionnées
- Des cornes de brume adaptées ont été commandées et reçues.
- Des devis pour des tableaux numériques sont en cours.

Nous remercions la Mairie et le personnel technique pour les travaux réalisés qui permettent d'améliorer les conditions de travail des élèves, professeurs et personnels. A ce titre, nous remercions également les agents d'entretien qui par leur travail participent aussi à ces bonnes conditions.

2) Les travaux prévus

Mme André laisse la parole à M. Le Maire et à Mme Goguery.

- Concernant le sol en amiante, quels sont les travaux prévus? M. Le Maire répond que les travaux seront réalisés durant les vacances d'été 2018. M. Le Maire ajoute, que les travaux seront faits par un maître d'œuvre qu'il doit rencontrer le 24/11/17.
- Concernant le remplacement du sable dans la cour de la maternelle par un autre revêtement hygiénique, M. Le Maire répond qu'en 2018 les jeux de la cour de la maternelle seront changés afin d'être plus adaptés.
- Où en sommes-nous concernant le bilan électrique de 2016 ? M. Le Maire répond que le bilan a été fait et que tout est aux normes.

- Les rideaux sont non adaptés aux fenêtres de la salle des maîtres, motricité et classes du haut où en sommes-nous à ce jour? M. Le Maire répond que les rideaux ont été commandés.
- Concernant les packs d'eau de 6 dans les malettes PPMS, M.Le Maire répond qu'ils ont été commandés et reçus.
- La rénovation de la peinture du plafond ,de la classe 6 , du bâtiment 1 (classe inoccupée) qui est très fissuré, sera réalisé lors des travaux prévus cet été.
- Concernant le bilan énergétique, M. Le Maire explique que celui – ci a été fait et terminé (juin). De plus, le changement des fenêtres est prévu fin 2018.
- Le contrôle de la présence /absence de plomb a t- il été fait ? M.Le Maire répond qu'un rendez-vous pour un diagnostic est prévu le vendredi 17/11/17.

V – Les questions des parents

M. Le DASEN est venu le 09/10/17. Pouvons-nous avoir un retour sur sa visite ? M. Le DASEN est venu pour savoir comment la rentrée s'était déroulée et faire un point sur ce début d'année.

Organisation et qualité d'enseignement avec une classe de 30 élèves (PS/MS) ? L'équipe enseignante explique que la période 1 a été difficile de part un groupe classe « très dynamique ». Les PS ont besoin d'une adaptation progressive et ce début de période 2 semble plus paisible. Les élèves sont maintenant familiarisés au groupe classe et aux adultes. Mmes Tocco et Fradet-Rivalleau , expliquent qu'il y a des moments précis dans la journée où l'organisation est plus difficile : passage aux toilettes, TAP, début fin de journée...

Mme Tocco précise également que le groupe classe est partagé en deux selon les moments afin que le climat soit plus propice aux apprentissages (1 groupe en classe, 1 groupe dans la salle de motricité mitoyenne).

Est – il possible de renforcer la sécurité routière aux abords de l'école avec la présence de la gendarmerie ? Mme Droit précise que la gendarmerie est parfois présente aux abords de l'école. M.Le Maire indique que la demande avait déjà faite. Toutefois, il précise qu'il recontactera la gendarmerie afin d'en refaire la demande.

Mme André reprend la parole pour dire que toutes les questions ont été abordées, elle remercie les parents d'élèves élus, les enseignantes, Mme Benoist, Monsieur le Maire et Mme Goguery, d'être venus puis donne rendez-vous au prochain conseil d'école qui aura lieu le mardi 13 mars 2018. La séance est levée à 20h.

E.ANDRE
Directrice